

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures quinze, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de juin 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2019
Séance du 26 juin 2019

N°24

Objet : Aménagement de la Via
Ferrata de Digne les Bains –
Phase 2 Travaux – Modification
du plan de financement

Est nommé: secrétaire de séance BONNET Brigitte

Etaient présents :

AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au n° 13, puis du rapport n° 25 au dernier rapport), BONNET Martine, BONZI Maryse, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 16), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n° 30), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 02), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (jusqu'au rapport n° 13), VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine
BREMONT Danièle a donné pouvoir à COMBE Gérard
CHATARD Gilles a donné pouvoir à CAREL Serge
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VILLARON Bruno
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BERTRAND Philippe
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à LEDEY Olivier
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°02)
REBOUL Childéric a donné pouvoir à CAZERES Benoit
URQUIZAR Danièle, a donné pouvoir à SUZOR Pierre
AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BRUN Patricia a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MAZAL Ambroise, a donné pouvoir à ESMIOL Gérard

Etaient excusés :

ACCIAI Bruno
AUBERT Serge
AUZET Eric
AUZET Guy
BALIQUE François
BAUDOUI MAUREL Marie Anne
BLOT Michel
BOURJAC Jean Marie

DE VALCKENAERE Gilles
FLORES Sylvain
GRAVIERE Remy
LEJOSNE Patrick,
MUNOZ MALDONADO Julien
NICOLOSI Philip,
PAYAN Claude
PELESTOR Michel

ROCHAT Jacques,
RONDEAU Daniel
THONNATTE Lionel
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/06/2019

Application agréée e-legitime.com

99_DE-004-2010067437-2019 0626-24_26 062019

Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :

Lors du Conseil d'agglomération du 14 novembre 2018, nous avons décidé (délibération n°15) de solliciter des financements pour la réalisation d'une nouvelle tranche de travaux sur la via ferrata du Rocher de Neuf Heures à Digne-les-Bains.

Ce projet, inscrit dans la stratégie touristique de Provence Alpes Agglomération, participe à la promotion du territoire et à la diversification des activités de pleine nature.

Ce projet est également inscrit dans le plan d'action du programme Espace Valléen AquaTerra. A ce titre, le plan de financement proposé prévoyait une sollicitation des trois cofinanceurs impliqués dans le programme : L'Europe via le FEDER-POIA, l'Etat via le FNADT-CIMA et la Région Provence-Alpes-Côtes d'Azur auxquels venait s'ajouter le Département des Alpes-de-Haute-Provence.

Le plan de financement s'établissait dans la délibération du 14 novembre 2018 de la manière suivante :

Dépenses HT en euros €		Recettes HT en euros €	
Travaux de liaison de la via ferrata de Digne-les-Bains	175 000	Etat FNADT-CIMA (9%)	16 000
		FEDER-POIA (30%)	53 000
		Conseil Régional PACA (12%)	20 000
		Conseil Départemental 04 (23%)	40 000
		Autofinancement PAA (26%)	46 000
Total	175 000	Total	175 000

Depuis, les 40 000 € demandé au Conseil départemental sont acquis et les 16 000 € sollicités auprès de l'Etat sont en cours d'attribution.

Il apparaît aujourd'hui opportun de revoir la ventilation de la participation des deux autres cofinanceurs, sans impact sur l'autofinancement de notre agglomération. Le nouveau plan de financement s'établirait de la manière suivante :

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée e-legalite.com

99_DE-004-200067437-20190626-24_26 062019

Dépenses HT en euros €		Recettes HT en euros €	
Travaux de liaison de la via ferrata de Digne-les- Bains	175 000	Etat FNADT-CIMA (9%)	16 000
		FEDER-POIA (23%)	40 323
		Conseil Régional PACA (19%)	32 677
		Conseil Départemental 04 (23%)	40 000
		Autofinancement PAA (26%)	46 000
Total	175 000	Total	175 000

Il vous est proposé :

- ✓ D'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à informer les financeurs de la modification du plan de financement afin d'actualiser les dossiers de demande de subvention
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents se rapportant aux demandes de subvention

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A la majorité pour 1 abstention

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée F.legalise.com

98_DE-004-200067437-20190626-24_26062019

